



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

horticulture

Question écrite n° 29571

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation des horticulteurs. En effet, les aides aux investissements en serres horticoles viennent d'être suspendues, faute de crédits suffisants, alors que son prédécesseur et lui-même s'étaient engagés à soutenir cet effort. Il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le programme d'aide aux investissements en serres horticoles a été temporairement suspendu pour permettre de solder dans l'année en cours tous les dossiers en attente. Le budget 1999 pour le secteur horticole de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture sera abondé dans cette perspective à l'occasion du prochain budget rectificatif. Dans le même temps, une nouvelle circulaire serres horticoles, en cours d'élaboration, permettra de mettre en place des outils de développement de la production cohérents avec notre stratégie en matière horticole. Ce projet fera l'objet d'une concertation avec les représentants professionnels. L'Etat a toujours soutenu les efforts de restructuration de la filière horticole, que ce soit pour les actions d'expérimentations au travers notamment de l'Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture, Astredhor, ou pour la poursuite des actions de promotion au travers de l'Association française pour la valorisation des produits et des secteurs professionnels de l'horticulture et du paysage, Val'hor et récemment du groupement d'intérêt économique Proval. Il en sera de même pour les aides aux serres horticoles. La France est déficitaire en produits horticoles malgré son savoir-faire et ses atouts géographiques. Il est dans nos missions de favoriser cette production riche d'avenir et d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29571

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 1999, page 2755

Réponse publiée le : 6 septembre 1999, page 5237